



Le 24 février 2010

Communiqué suite au rendez-vous de l'UNSA-ICNA au ministère

Une sortie de crise en vue

L'UNSA-ICNA accueille avec satisfaction les avancées formulées par MM. Borloo et Bussereau dans leur courrier du 23 février 2010 et réaffirmées en séance au ministère ce jour.

Le ministère a désormais précisé qu'il prend en compte dans ses réflexions l'alternative au modèle intégré, c'est-à-dire le modèle coopératif. Il faut le lire comme une volonté de progresser enfin étape par étape, le modèle coopératif se trouvant nécessairement sur la voie d'un modèle plus intégré, souhaité à terme par le gouvernement.

La forte mobilisation des salles de contrôle de CRNA, d'Approches et de Tours de Contrôle, dont certaines ont même fermé, a finalement contribué à ce que l'Etat prenne la pleine mesure du malaise initié au sein de la DGAC. L'UNSA-ICNA remercie l'ensemble des ICNA qui par leur action a pris conscience des enjeux, et de la nécessité de se mobiliser.

L'UNSA-ICNA prend bonne note de la nomination de M. Gilles SAVARY, une personnalité reconnue pour sa grande connaissance et compétence dans le domaine de la Navigation Aérienne, comme médiateur entre les OS et la DGAC. L'UNSA-ICNA estime que cette mission de concertation va dans le bon sens et sera de nature à faciliter le dialogue dans un contexte où la confiance doit être regagnée.

A ce jour, tous les problèmes ne sont pas solutionnés, loin de là. Mais les conditions d'une réelle négociation, ouverte, sans exclusive et allant au fond des choses, sont enfin réunies. Pour l'UNSA-ICNA, le temps du dialogue doit donc maintenant succéder au temps du conflit.

L'UNSA-ICNA se tient à la disposition de M. SAVARY pour lui présenter son analyse et ses propositions, notamment :

- une construction du FABEC étape par étape, sur un modèle coopératif et selon un échéancier compatible avec les enjeux de sécurité et sociaux ;
- le maintien prioritaire de la gestion des statuts et des conditions d'emploi des agents dans le cadre du FABEC au niveau national ;
- la défense du statut ICNA et de tout ce qu'il représente, notamment en termes de pluridisciplinarité des fonctions ;

- la pérennisation du haut niveau de recrutement et de formation de notre métier, plus que jamais indispensables à l'aube de mutations technologiques importantes (projet SESAR) ;

- la garantie d'une unité institutionnelle et statutaire totale entre les organismes de contrôle gérés par la DSNA (terrains outre-mer, ainsi que les tours et approches régionales).

Comme le gouvernement nous y invite, l'UNSA-ICNA prend date pour le mois de juin. Le traité intergouvernemental devant être signé à l'automne 2010, la position de la France devra alors être totalement définie après concertation avec les partenaires sociaux, et les premières positions des autres Etats du FABEC connues. C'est alors, et sur des éléments concrets d'appréciation, que nous serons amenés à prendre position. Si l'ensemble de ces éléments n'apparaissent pas satisfaisants, l'UNSA-ICNA se tournera de nouveau vers les salles pour décider des actions à entreprendre. Les mois qui viennent seront donc assurément déterminants.

Comme toujours, nous tiendrons les ICNA informés au plus près de toutes les discussions.

En attendant, l'UNSA-ICNA considère que le pas fait aujourd'hui par l'Etat est de nature à ramener un peu de sérénité au sein de notre maison. Par conséquent :

L'UNSA-ICNA reprend le dialogue

Notre site : www.icna.fr

Votre contact : unsa@icna.fr